PVCA 2022-09-22 (258e)

PROCÈS-VERBAL

De la deux cent cinquante-huitième (258e) assemblée ordinaire du Conseil d'administration du Cégep de Granby, tenue le mardi 20 septembre 2022 au local E204.

Membres présents :

M. Sylvain Gagné, personnel enseignant
M. Mauricio Izquierdo, personnel de soutien
Mme Andrea Languay, parent
Mme Geneviève Laporte, parent
M. Vincent Larose, directeur des études
Mme Marie-Josée Martel, milieu des entreprises
M. Carl Morissette, président, milieu des centres de services scolaires
M. Jean-Luc Nappert, milieu socioéconomique
Mme Jolaine O. Boulanger, personnel professionnel
M. Yvan O'Connor, directeur général (sorti pour le point no 19)
Mme Nancy Roy, diplômée du secteur préuniversitaire (par Teams)
M. François Tougas, personnel enseignant

IL Y A QUORUM

Membres absents :

Mme Roxana Cledon, milieu socioéconomique, s'est excusée
Mme Kathleen Neault, partenaire du milieu de travail, s'est excusée
Mme Nancy Nepton Tremblay, diplômée du secteur technique, s'est excusée
M. Jean Gabin Ntebutse, milieu universitaire, s'est excusé

Postes vacants :

Étudiant du secteur préuniversitaire
Étudiant du secteur technique
Milieu des entreprises

Invités :

M. François Deschênes, directeur des Services administratifs (sorti pour le point no 19)
Mme Huguette Dupont, directrice des Technologies de l'information par intérim (sortie pour le point no 19)
Mme Isabelle Giard, directrice des Affaires étudiantes et des services à la communauté (sortie pour le point no 19)
Mme Cathy Lapierre, directrice du Service des ressources humaines (sortie pour le point no 19)
Mme Lucie Deslandes, adjointe administrative à la Direction générale (sortie pour le point no 19)

2022-258-01 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constat du quorum, M. Carl Morissette ouvre la séance à 18 h 35 et souhaite la bienvenue à tous et toutes, et plus particulièrement au nouvel enseignant, M. Sylvain Gagné, qui se présente.

M. Morissette informe des règles de participation aux cinq assemblées ordinaires de l'année. Pour un isolement relié à la Covid-19, il est possible de participer à distance, autrement, la présence physique est requise.

L'assemblée de février pourrait toutefois se dérouler en visioconférence, précise M. O'Connor.

2022-258-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Doc. 2 : Projet d'ordre du jour

M. Morissette indique que le sujet : *Processus de renouvellement de mandat du directeur général* au nº 19 du projet d'ordre du jour se déroulera à huis clos.

Il est proposé par M. Mauricio Izquierdo, appuyé par Mme Jolaine O. Boulanger et résolu d'adopter l'ordre du jour tel qu'il apparait ci-après.

1. Ouverture de la séance – 2 min
2. Adoption de l'ordre du jour – 2 min
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 14 juin 2022 – 2 min
4. Affaires découlant du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 14 juin 2022 – 2 min
5. Rapport du Comité exécutif – 6 septembre 2022 – 4 min
6. Modifications au calendrier scolaire 2022-2023 – 2 min
7. Recommandation des sanctions de diplôme d'études collégiales (DEC) – 2 min
8. Approbation des sanctions d'attestation d'études collégiales (AEC) – 2 min
9. Grille de cours d'un programme d'attestation d'études collégiales (AEC) : Zoothérapie et interventions harmonisées (JNC.20) – 5 min
10. Nomination des membres de la Commission des études pour l'année 2022-2023 – 2 min
11. Nomination d'un membre au Comité d'éthique à la recherche (CÉR) – 2 min
12. Régime d'emprunts à long terme – 5 min
13. Modifications à la Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel – 5 min
14. Bilan du Plan d'action 2021-2022 – 10 min
15. Plan d'action 2022-2023 – 10 min
16. Plan de travail du Conseil d'administration – 8 min
17. Modification à l'organigramme – 6 min
18. Élections – 15 min
    - 18.1. Président (e) du Conseil d'administration
    - 18.2. Vice-président (e) du Conseil d'administration
    - 18.3. Comité exécutif (2 membres)
    - 18.4. Comité de budget et de vérification (2 membres)
    - 18.5. Comité de gouvernance et d'éthique (3 membres : 2 de l'externe et 1 de l'interne)
    - 18.6. Comité des ressources humaines (3 membres : 2 de l'externe et 1 de l'interne)
19. Processus de renouvellement de mandat du directeur général (huis clos) – 8 min
20. Période d'information
    - 20.1. Commission des études – 8 min
        - 20.1.1. Bilan des activités 2021-2022
        - 20.1.2. Plan de travail 2022-2023

20.2. Évolution des inscriptions par programme à l'enseignement régulier – 5 min
20.3. État des travaux – 5 min
20.4. Programmation du Sommet pour l'environnement - 23 septembre 2022 – 4 min
20.5. Fondation du Cégep – 2 min
20.6. Rapport du DG – 5 min
21. Date de la prochaine assemblée : mardi 15 novembre 2022
22. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 258-CA-01

2022-258-03 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2022
Doc. 3 : Procès-verbal du 14 juin 2022

Il est proposé par M. Jean-Luc Nappert, appuyé par Mme Marie-Josée Martel et résolu d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 14 juin 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 258-CA-02

2022-258-04 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2022
M. O'Connor mentionne notamment qu'au point n° 5.2. *Comité des ressources humaines – 30 mai 2022,* le sujet de l'équité, diversité, inclusion a été intégré au plan d'action (à la ligne 15).

2022-258-05 RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF - 6 SEPTEMBRE 2022
Les membres ont préparé la réunion du Conseil. M. O'Connor indique que les informations partagées avec eux se retrouvent dans le rapport du DG de ce soir.

2022-258-06 MODIFICATIONS AU CALENDRIER SCOLAIRE 2022-2023
Doc.5 : Calendrier scolaire 2022-2023

Le calendrier scolaire 2022-2023 a été révisé en raison de la décision de la Direction de lever les cours pour la journée du Sommet de l'environnement le 23 septembre 2022. Il a été adopté par les membres de la Commission des études (CÉ) le 6 septembre dernier.

Les membres de la CÉ ont convenu des modifications suivantes :

- Levée de cours le vendredi 23 septembre 2022 pour le Sommet de l'environnement;
- Le jeudi 15 décembre, prévue comme journée d'examens, devient une journée de cours selon l'horaire du vendredi;
- La journée du jeudi 22 décembre, prévue comme journée de reprise, devient une journée d'examen et la dernière journée de la session;
- La journée de remise des notes finales est reportée au 3 janvier 2023.

Il est proposé par M. Mauricio Izquierdo, appuyé par M. François Tougas et résolu d'adopter le calendrier scolaire 2022-2023 modifié en raison de la journée du 23 septembre 2022 pour le Sommet de l'environnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 258-CA-03

2022-258-07 **RECOMMANDATION DES SANCTIONS DE DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)**
Doc. 7 : Recommandation des sanctions de DEC

M. Larose présente le tableau des statistiques. Les cent soixante-dix-huit (178) dossiers de sanction déposés pour approbation ont satisfait aux conditions de l'obtention de la sanction.

Dans le tableau, nous aurions dû lire 27 comme total du secteur féminin technique au lieu de 26 et 15 au lieu de 14 comme total du secteur masculin technique. Le total, pour le secteur technique, de 42 est juste.

Il est proposé par Mme Marie-Josée Martel appuyé par M. Sylvain Gagné, et résolu de soumettre une recommandation à la ministre de l'Enseignement supérieur à l'effet de décerner un diplôme d'études collégiales à chacune et à chacun des étudiants dont le nom figure sur la liste GR2022090901 produite par la Direction des études.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 258-CA-04

2022-258-08 **APPROBATION DES SANCTIONS D'ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)**
Doc. 8 : Approbation des sanctions d'AEC

M. Larose présente le tableau des statistiques. Les deux-cent-vingt-cinq (225) dossiers de sanction déposés pour approbation ont satisfait aux conditions de l'obtention de la sanction.

Il est proposé par Mme Marie-Josée Martel, appuyé par Mme Geneviève Laporte et résolu d'approuver l'attestation d'études collégiales aux étudiantes et étudiants qui ont satisfait aux conditions de l'obtention de la sanction et dont les noms apparaissent à la liste détaillée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 258-CA-05

2022-258-09 **GRILLE DE COURS D'UN PROGRAMME D'ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC) : ZOOTHÉRAPIE ET INTERVENTIONS HARMONISÉES (JNC.20)**
Doc. 9 : Grille de cours de programme d'AEC

Le Cégep a développé le nouveau programme d'AEC Zoothérapie et interventions harmonisées JNC.20. Cette formation de spécialisation a pour but

d'outiller davantage les personnes intervenantes de divers milieux, notamment ceux de l'éducation, de la santé et des services communautaires, tout en offrant une reconnaissance officielle de la Corporation des zoothérapeutes du Québec.

Les interventions en zoothérapie visent l'amélioration de la qualité de vie, des bienfaits thérapeutiques en agissant notamment sur le développement et le maintien des capacités relationnelles, d'adaptation ou d'apprentissage des personnes aidées. Ainsi, les praticiennes et les praticiens désireux d'ajouter cette approche spécialisée à leurs qualifications pourront s'approprier les concepts et les modalités d'intervention favorisant, par le fait même, leur évolution professionnelle et l'enrichissement immédiat de leurs fonctions de travail.

La formation d'une durée de 450 heures comporte cinq cours de 60 heures et un projet intégré de 150 heures. Le premier cours sera offert dès l'automne 2022. La formation a été conçue avec de l'enseignement à distance avec certaines parties en présence, plus particulièrement en ce qui concerne les heures de laboratoires.

Les membres échangent.

La grille a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission des études qui s'est prononcée le 6 septembre 2022.

Il est proposé par M. Jean-Luc Nappert, appuyé par Mme Geneviève Laporte et résolu d'adopter la grille de cours pour le programme d'AEC *Zoothérapie et interventions harmonisées (JNC.20).*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 258-CA-06

2022-258-10 NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES ÉTUDES POUR L'ANNÉE 2022-2023
Doc. 10 : Membres de la CÉ

Les membres de la Commission des études pour l'année 2022-2023 ont été nommés lors de la dernière assemblée du Conseil en juin 2022. Depuis, les ajouts suivants ont été apportés :

- Une représentante désignée par son syndicat et nommée par le Conseil d'administration : Mme Julie Moore Gagné, Syndicat du personnel de soutien
- Une représentante désignée par son département et nommée par le Conseil d'administration : Mme Nancy Rousseau en tant que représentante substitut de Techniques administratives en remplacement de Mme Nadine Fradet.

M. Larose précise être en attente des élus de l'Association étudiante.

Conformément au règlement n° 5 relatif à la Commission des études, la nomination des membres doit être entérinée par le Conseil d'administration.

Il est proposé par M. Mauricio Izquierdo, appuyé par Mme Marie-Josée Martel, et résolu de nommer les personnes désignées comme membres de la Commission des études pour l'année 2022-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 258-CA-07

2022-258-11 **NOMINATION D'UN MEMBRE AU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE (CÉR)**
Doc. 11 : Fiche synthèse : Nomination d'un membre au CÉR

Le Comité d'éthique de la recherche (CÉR) a le mandat d'évaluer l'éthique des projets de recherche réalisés au Cégep de Granby faisant appel à des participants humains et de veiller au suivi des recherches en cours, en s'appuyant sur les principes du respect des personnes, de la préoccupation pour le bien-être et de la justice.

Les membres se réunissent quatre fois par année. M. Larose mentionne que le Comité a besoin d'une expertise issue de la collectivité.

Le Conseil d'administration nomme les membres du Comité d'éthique de la recherche pour un mandat de trois ans, renouvelable, en tenant compte de l'avis de la Commission des études.

La Commission des études a adopté à l'unanimité, le 6 septembre 2022, un avis favorable à la nomination de M. Jean-François Dubé, M.A., professeur en philosophie au Cégep de Granby, à titre de membre suppléant avec une expertise en éthique.

Il est proposé par Mme Jolaine O. Boulanger, appuyé par M. François Tougas et résolu de procéder à la nomination de M. Jean-François Dubé, M.A., au sein du Comité d'éthique de la recherche (CÉR) du Cégep de Granby, pour un mandat de trois ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 258-CA-08

2022-258-12 **RÉGIME D'EMPRUNTS À LONG TERME**
Doc. 12 : Régime d'emprunts à long terme

Conformément aux dispositions des articles 6 et 28.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (RLRQ, chapitre C-29) ainsi qu'aux articles 77.1 et 78 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001) le ministère de l'Enseignement supérieur autorise le Cégep de Granby à instituer un régime d'emprunts lui permettant d'effectuer d'ici le 30 juin 2023, des emprunts à long terme auprès du ministre des Finances d'au plus 3 355 000,00 $ en monnaie légale du Canada, sous réserve des caractéristiques et limites énoncées à ce régime.

Les transactions d'emprunts conclues en vertu de ce régime serviront à refinancer des emprunts à long terme échus et à rembourser des dépenses

d'investissements déjà effectuées, le tout actuellement financé à court terme par des emprunts temporaires contractés à cette fin.

Le spécimen de résolution à adopter par le Cégep est déposé.

Il est proposé par Mme Nancy Roy, appuyé par Mme Marie-Josée Martel et résolu d'adopter le régime d'emprunt proposé par le Ministère d'au plus 3 355 000,00 $.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 258-CA-09

2022-258-13 **MODIFICATIONS À LA POLITIQUE VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL**
Doc. 13 : Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel révisée

La Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel présente des modifications à l'article 9.5 ainsi que l'ajout de l'article 9.6.

Cette révision fait suite à l'adoption de la Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels (PL64 – Loi 25), adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 21 septembre 2021.

La Loi 25 modifie principalement la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et la protection des renseignements personnels, mais elle modifie également la Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur (ci-après « la Loi sur les VACS »).

Précisément, la Loi 25 modifie l'article 4 de la Loi sur les VACS en ajoutant l'alinéa suivant :

« À la demande de la personne ayant déposé une plainte, l'établissement d'enseignement doit lui communiquer les renseignements relatifs aux suites qui ont été données à la plainte, soit l'imposition ou non d'une sanction ainsi que les détails et les modalités de celle-ci, le cas échéant. ». Cette disposition est effective dès le 22 septembre 2022.

Il est proposé par M. François Tougas, appuyé par Mme Jolaine O. Boulanger et résolu d'adopter la Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel révisée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 258-CA-10

2022-258-14 **BILAN DU PLAN D'ACTION 2021-2022**
Doc. 13 : Bilan du Plan d'action 2021-2022

Le bilan du plan d'action 2021-2022 est déposé. Il comprend plus de quatre-vingts actions rattachées au plan stratégique 2017-2024 dont quelques-unes sont mises en exergue : élaboration d'un plan d'action pour la réussite;

développement et révision de plusieurs programmes; révision du devis scolaire du Cégep; obtention de projets majeurs en infrastructure; révision du règlement nº 7, relatif au milieu de vie, du règlement nº 14, encadrant l'utilisation des médias sociaux, et rédaction de leur guide d'application; implantation d'un programme de télétravail; mise en œuvre d'un centre d'aide techno pour les étudiants, rehaussement du niveau de maturité en sécurité de l'information; travaux pour rendre le site web conforme aux normes d'accessibilité web exigées par le Secrétariat du Conseil du trésor.

L'année 2021-2022 a encore exigé de nombreuses actions supplémentaires afin de répondre à la situation pandémique qui ne cessait d'évoluer. Elle a aussi été marquée par l'accueil et l'intégration de huit gestionnaires dont quatre nouvelles directions de services.

Le bilan est un élément de fierté, il résulte de la contribution de chaque membre du personnel. M. O'Connor les remercie.

Un échange a lieu sur le développement de la bibliothèque, sur l'adéquation des indicateurs et des cibles, etc.

Il est proposé par M. François Tougas, appuyé par M. Jean-Luc Nappert et résolu d'adopter le bilan du plan d'action 2021-2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 258-CA-11

2022-258-15 **PLAN D'ACTION 2022-2023**
Doc. 15 : Plan d'action 2022-2023

Le plan d'action pour l'année 2022-2023 est déposé. Il reflète les actions tirées du plan stratégique qui vise le développement intégral de l'étudiant et répond également à diverses obligations réglementaires des ministères du gouvernement du Québec.

Quelques actions sont soulignées relativement à la réussite et la santé mentale de nos étudiants et de nos étudiantes; au plan directeur immobilier et aux projets d'infrastructure; à l'accueil et l'intégration de nos nouveaux membres du personnel; à l'optimisation des processus administratifs; au rehaussement du niveau de maturité en sécurité de l'information; au développement des activités à l'international; au recensement des mesures d'équité, de diversité et d'inclusion dans nos documents institutionnels; à la mise en œuvre des amendements à la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels;* aux multiples redditions de compte.

Des discussions ont lieu concernant l'institut technologique et un centre collégial de transfert de technologie (CCTT), le transport collectif, etc.

Il est proposé par M. Mauricio Izquierdo, appuyé par Mme Marie-Josée Martel et résolu d'adopter le plan d'action 2022-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 258-CA-12

Pause

2022-258-16 PLAN DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Doc. 16 : Plan de travail du Conseil d'administration

Le plan de travail 2022-2023 du Conseil d'administration et de ses différents comités est déposé. Il servira tout au long de l'année comme document de référence.

M. O'Connor précise qu'une autre formation est à venir pour les membres.

Relativement à la production du rapport financier annuel, M. Deschênes informe les membres du questionnaire de recensement des opérations entre apparentés qui sera à remplir et de la réserve de la part de l'auditeur, car le Cégep n'est pas en mesure d'appliquer une norme comptable en lien avec les apports. Cette situation hors de notre contrôle s'applique au réseau.

2022-258-17 MODIFICATION À L'ORGANIGRAMME
Doc. 17 : Organigramme

L'organigramme du Cégep serait modifié à la suite de l'ajout pour une période déterminée de trois ans d'un chargé de projet afin de coordonner la gestion des projets de construction de l'institut technologique et l'aménagement d'un nouveau plateau sportif.

Comme prévu à la Politique de gestion du personnel d'encadrement, un avis aux fins de consultation fut acheminé à l'Association des cadres le 23 aout 2022 et une réponse favorable a été reçue le 26 aout 2022.

M. O'Connor informe des démarches qui ont eu lieu pour convenir du financement du plateau sportif. M. Deschênes précise que le salaire de la personne serait financé à même le projet. Les membres échangent.

Il est proposé par Mme Nancy Roy, appuyé par Mme Jolaine O. Boulanger et résolu d'adopter l'organigramme modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 258-CA-13

2022-258-18 ÉLECTIONS
M. O'Connor préside les élections. Il présente le processus d'élection, informe de la composition des comités, des conditions d'éligibilité pour les différents postes à combler et accueille les candidatures.

18.1. Président (e) du Conseil d'administration
M. Carl Morissette se dit intéressé à poursuivre à ce poste.

M. Jean-Luc Nappert propose la candidature de M. Carl Morissette, appuyé par M. François Tougas. Il n'y a pas d'autres candidatures.

M. Carl Morissette est élu par acclamation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 258-CA-14

18.2. Vice-président (e) du Conseil d'administration
Mme Nancy Roy manifeste son intérêt pour ce poste.

M. Mauricio Izquierdo propose la candidature de Mme Nancy Roy. Il n'y a pas d'autres candidatures.

Mme Nancy Roy est élue par acclamation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 258-CA-15

18.3. Comité exécutif (2 membres)
Mme Kathleen Neault a partagé avec M. O'Connor son intérêt à vouloir poursuivre au sein du comité exécutif. M. Mauricio Izquierdo manifeste son intérêt à poursuivre également.

M. Carl Morissette propose les candidatures de M. Mauricio Izquierdo et de Mme Kathleen Neault. Il n'y a pas d'autres candidatures.

Mme Kathleen Neault et M. Mauricio Izquierdo sont élus par acclamation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 258-CA-16

18.4. Comité de budget et de vérification (2 membres)
Mmes Roxana Cledon et Nancy Nepton Tremblay ont signifié leur intérêt à poursuivre au sein de ce comité.

M. Jean-Luc Nappert propose leurs candidatures. Il n'y en a pas d'autres.

Mmes Roxana Cledon et Nancy Nepton Tremblay sont élues par acclamation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 258-CA-17

18.5. Comité de gouvernance et d'éthique (3 membres : 2 de l'externe et 1 de l'interne)
- Membres externes :
  Mme Geneviève Laporte souhaite continuer à faire partie de ce comité.

  Mme Marie-Josée Martel souhaite également poursuivre jusqu'à ce que son mandat se termine.

- Membre interne :
  M. Jean-Luc Nappert propose la candidature de Mme Jolaine O. Boulanger, qui se renseigne sur la teneur de cet engagement puis accepte.

Il n'y a pas d'autres candidatures.

Mmes Geneviève Laporte, Marie-Josée Martel et Jolaine O. Boulanger sont élues par acclamation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 258-CA-18

18.6. Comité des ressources humaines (3 membres : 2 de l'externe et 1 de l'interne)

- Membres externes :

M. Jean Gabin Ntebutse a signifié à M. O'Connor son intérêt à poursuivre au sein de ce comité.

Mme Andrea Languay souhaite céder sa place. M. Carl Morissette propose la candidature de M. Jean-Luc Nappert, qui accepte.

- Membre interne :

M. François Tougas manifeste son intérêt à poursuivre au sein de ce comité.

Il n'y a pas d'autres candidatures.

MM. Jean Gabin Ntebutse, Jean-Luc Nappert et François Tougas sont élus par acclamation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 258-CA-19

2022-258-19 **PROCESSUS DE RENOUVELLEMENT DE MANDAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL (HUIS CLOS)**

Le point se déroule à huis clos.

2022-258-20 **PÉRIODE D'INFORMATION**

20.1. Commission des études

20.1.1. Bilan des activités 2021-2022

Doc. 19.1.1. : CÉ : bilan des activités 2021-2022

M. Larose dépose le bilan des activités 2021-2022. Il met en lumière le projet innovant de capsules immersives et interactives en langues secondes dans le cadre du programme de Tourisme.

20.1.2. Plan de travail 2022-2023

Doc. 19.1.2. : CÉ : plan de travail 2022-2023

Le plan de travail est déposé. La composition de la Commission des études afin d'inclure la Formation continue sera à discuter.

20.2. Évolution des inscriptions par programme à l'enseignement régulier

M. Larose dépose séance tenante le tableau des inscriptions et fait l'état de situation. Une légère baisse d'inscriptions est à noter, et ce, pour tout le réseau collégial.

20.3. État des travaux

M. Deschênes présente l'état des travaux des trois grands chantiers en cours : les ascenseurs du bloc B et D ainsi que les bureaux administratifs. Aucune prolongation des délais pour l'instant et quelques petits extras budgétaires sont à signaler.

20.4. Programmation du Sommet pour l'environnement

Mme Giard fait part de la programmation du Sommet pour l'environnement et M. O'Connor mentionne la collaboration des instances syndicales.

20.5. Fondation du Cégep

Mme Giard informe de la cabine *Recharjme* qui permet un moment de repos. La cabine se réserve grâce à une application mobile, facile d'utilisation pour la communauté collégiale.

20.6. Rapport du DG

M. O'Connor informe des prochaines rondes de négociations, de la migration progressive du Cégep vers les instances de l'Estrie et de l'intégration du Cégep de Sherbrooke au Regroupement des Collèges de la région de la Montérégie (RCRM) qui changera de nom pour intégrer l'Estrie.

Il fait part des rencontres en individuel du Comité de direction avec les personnes candidates des partis représentés à l'Assemblée nationale.

Enfin, il relate les activités et les éléments de rayonnement en ce début d'année scolaire.

2022-258-20 DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE : MARDI 15 NOVEMBRE 2022

La prochaine assemblée ordinaire aura lieu le mardi 15 novembre 2022.

2022-258-21 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Mauricio Izquierdo, appuyé par Mme Nancy Roy de lever la séance à 21 h 25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 258-CA-20

M. Carl Morissette
Président

M. Yvan O'Connor
Secrétaire général